



Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport « perfectionnement sportif »

FORMATION CONTINUE

Mentions : Dressage, Concours de saut d'obstacles, Concours complet d'équitation



© Alain Laurieux



© Jean Chevret



© Alain Laurieux



© Jean Chevret

Fanny Delaval
Conseillère technique
régionale
06 08 03 63 89
fanny.delaval@orange.fr

École nationale professionnelle des haras

Les Ecuries du Bois
61310 LE PIN-AU-HARAS
Téléphone : 02 33 12 12 10
Télécopie : 02 33 39 37 54
hn.formation@ifce.fr

www.haras-nationaux.fr

Objectif

Acquérir et valider des aptitudes de niveau III, à la coordination d'activités et au perfectionnement sportif.

Public

Enseignants d'équitation et cavaliers avec résultats sportifs satisfaisant les exigences préalables à la formation

Contenu de la formation

Le DE JEPS s'articule autour de 4 UC (unité capitalisable) :

Deux UC transversales, communes à toutes les mentions :

- UC 1 : Concevoir un projet de perfectionnement sportif
- UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement sportif

Deux UC spécifiques à la mention :

- UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans la discipline
- UC 4 : Encadrer la discipline en sécurité

Durée et lieux

- 14 mois : d'octobre 2013 à décembre 2014
- 60 jours maximum (420 heures) répartis sur 2 lieux en Normandie, dont 25 jours avec un cheval personnel apte à suivre la formation :

- o Le Haras national du Pin
- o Un centre équestre au choix : *CFPPA de Sées, village équestre de Conches, La Renarderie à Vire, La Cour au Puits à Janville, centre équestre de la Scie à Longueville sur Scie.*

Vos résultats en compétition et vos diplômes peuvent vous permettre de bénéficier d'un parcours allégé.

Tarif 2013

- 18 € HT de l'heure - Exonération de la TVA dans le cadre de la formation professionnelle continue
- Différents organismes de financement peuvent prendre en charge pour tout ou partie les coûts de formation.

Plus d'informations :

Dates des sélections : entre le 13 et le 16 mai 2013

Date de clôture des inscriptions : mardi 30 avril 2013

Pour en savoir plus sur les critères de sélection, les modalités de financement, les lieux de formations et les formules possibles, prenez attache auprès des contacts ci-indiqués